

Lettre lu par ROUMANET Odette, lors du conseil du 24 septembre 2020.

Pour mieux vivre ensemble, je pensais que cela devait s'appliquer à notre conseil. Mais voilà, telle une gamine j'ai été appelée dans le bureau du proviseur (monsieur Riallon pour ne pas le citer), et ceci pour m'expliquer la nouvelle manière de travailler au sein du conseil.

Vilaine élève que je suis, avec de mauvaises habitudes, je viens boire le café, que j'achète, avec la secrétaire. Je ne dois pas faire ça ! Je gêne qui ? Je ne sais pas.

Par contre, j'ai compris que je pouvais : faire les courses, porter les numéros, ne pas parler à la directrice d'école même en dehors de la mairie (je l'ai trouvé lorsque j'effectuais mes courses personnelles à Intermarché) et avec qui j'ai de très bons contacts. Mon statut, si j'en ai un, m'interdit-il d'avoir des relations personnelles ???

J'avoue qu'après avoir été chronométrée, Annick et moi avons passé 45 minutes, avec la secrétaire le jour de son retour de vacances, alors que nous avions des renseignements à lui demander. De plus, il m'a reproché de ne pas être allée à la mairie pendant les vacances ! Un tableau de permanence avait-il été prévu ? Je n'en ai pas eu connaissance. Au fait, tous les conseillers étaient-ils au courant de la fermeture de la mairie ? Je crois bien que non.

Après avoir entendu tout ceci, émotive, je me suis mise à pleurer et je suis sortie. Comble de l'humiliation pour moi, monsieur Riallon toujours, est venu me raccompagner en bas. Il m'a proposé son bras que j'ai refusé, et lui dis que malgré mon âge et mes larmes j'étais capable de descendre seule !

Cela dit, j'aurais préféré que ce soit monsieur le maire qui me parle !



Odette ROUMANET